En France

- **68 605** cas confirmés par tests PCR
- 28 143 personnes hospitalisées dont 6 838 cas graves en réanimation 35% des patients hospitalisés en réanimation ont moins de 60 ans et 60% ont entre 60 et 80 ans 105 personnes hospitalisées en réanimation ont moins de 30 ans (1.5%)
- **7 560 décès** dont 5 532 décès en milieu hospitalier et 2 028 décès en EHPAD et autres Etablissements médico-sociaux.
- **15 438 personnes guéries** sorties de l'hôpital depuis le 1^{er} mars, et des dizaines de milliers de personnes guéries en ville.

Dans les Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte)

- **155 hospitalisations** dont 43 en réanimation
- 122 retours à domicile
- **13 décès** (8 en Guadeloupe, 3 en Martinique, 2 à Mayotte).

Point de situation du Pr Salomon :

Au cours des dernières 24 heures, 502 nouveaux cas ont été admis en réanimation contre 641 hier et 729 jeudi. Il a été nécessaire de prendre en charge finalement 176 patients supplémentaires dans les services de réanimation.

Ce besoin permanent de trouver de nouvelles places augmente moins rapidement. C'est un indicateur important qui permet de percevoir la tension dans les établissements de santé et le besoin de mobiliser toutes les ressources humaines et logistiques.

D'importants moyens civils, militaires et publics ont permis de réaliser 566 transferts de patients en réanimation des régions les plus en tension vers les régions moins en tension.

3 584 établissements sociaux et médico sociaux ont d'ores et déjà signalé un épisode concernant un ou plusieurs cas à via le portail national des signalements et ces remontées se poursuivent.

L'évolution de la mortalité toutes causes confondues au 04 avril, indique, à l'échelon national, un excès de décès par rapport à la mortalité attendue qui atteint 27% d'augmentation sur la semaine 13.

Le ministère de la Santé autorise désormais la téléconsultation par téléphone, pour tous les patients qui ne disposent pas de moyens de connexion en vidéo. Ces consultations, qui seront donc réservées aux patients atteints ou suspectés de Covid 19, ou bien en affection de longue durée ou âgés de plus de 70 ans, sans moyens vidéo, seront prises en charge comme les autres téléconsultations dans le cadre de cette épidémie.

Afin de pouvoir prendre soin de nos personnes les plus fragiles, tout particulièrement dans les EHPAD, la réserve sanitaire (avec notamment des médecins généralistes à la retraite) est disponible, elle n'est pas réservée qu'aux hôpitaux. La présence humaine, auprès des plus fragiles, est essentielle.

Les EHPAD ont aussi besoin de personnel non médical. Les professionnels volontaires qui souhaitent aider en EHPAD peuvent s'inscrire sur une liste de 22 métiers sur la plateforme www.renfort-covid.fr. Ils seront aidés à se rendre sur place et à être hébergés.

Le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VERAN, et la secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, Sophie CLUZEL, ont annoncé aujourd'hui de nouvelles actions pour soutenir les établissements et services médicosociaux dans la gestion sanitaire de la crise, afin de garantir l'accès aux soins des personnes handicapées et prévenir l'épuisement des aidants.

Dans le cadre de la recherche et des essais cliniques en cours, les recrutements se déroulent comme prévu : plus de 400 patients inclus dans l'étude DISCOVERY et plus de 200 patients pour l'étude COR IMMUNO.

- Un essai clinique portant sur une solution issue du sang d'un ver marin aux propriétés oxygénantes va pouvoir démarrer.
- L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP), en partenariat avec l'Inserm et l'Etablissement français du sang, va débuter un essai clinique pour étudier si l'injection de plasma des personnes guéries pourrait aider les malades à lutter contre le virus.
- Un essai débute lundi sur la sérothérapie.